

Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida inc.

Huitième Année Volume. I

www.sneaa.qc.ca

Printemps 2012

BRUNCH DES RETRAITÉS

Départ à la retraite pour plusieurs de nos membres

Photos souvenirs en page 8

• Mot du président	2-3	• Nos retraités	8
• Laterrière	3	• Médicaments des retraités	9
• La loi c'est la loi	4	• Le conflit d'Alma	10-13
• Chimie	5	• Assurance voyage	14
• Réseautages sociaux	5	• Publicité	15
• Entretien-services	6		
• Métal	6		



Desjardins
Caisse d'économie de la Métallurgie
et des Produits forestiers

COMITÉ DU JOURNAL

Mireille Boily

Daniel Nepton

Éric Gilbert

Janic Duchesne, président

Denis de Varennes, secrétaire

MOT DU PRÉSIDENT



À la fin février 2012, les journalistes ont réussi à mettre à jour la fameuse entente secrète qui implique RTA/ Hydro-Québec et le gouvernement du Québec. À part quelques particularités, il n'y avait pas grand chose de nouveau pour le SNEAA. Depuis que nous nous débattons comme des forcenés afin de traverser la crise financière, tout ce que le syndicat d'Arvida avait supposé ou anticipé, s'y retrouve. En bref, le gouvernement du Québec n'a pas rattaché aucun nombre d'emplois tant dans les usines que pour la transformation dans notre région versus les avantages consentis à la défunte Alcan. L'engagement d'Alcan consiste à maintenir en opération l'usine Vaudreuil jusqu'au 31 décembre 2008, l'usine Beauharnois jusqu'au 31 décembre 2012, l'usine Shawinigan jusqu'au 31 décembre 2012 et l'usine Arvida jusqu'au 31 décembre 2014.

Dans l'éditorial du journal Le Quotidien du samedi 17 mars 2012, M. Marc Urbain Proulx affirme que les intérêts supérieurs de la région doivent être négociés par les instances supérieures de la région et non par un groupe de travailleurs. Il rejoint la pensée que nous vous disions lors de l'assemblée générale des 17 et 18 janvier dernier. C'est là toute la question! Depuis plusieurs années, tout repose sur le dos des travailleurs et travailleuses et leurs accréditations. Dans un contexte de mondialisation et d'économies mondiales sauvages et agressives, nos gouvernements et différentes instances se doivent de négocier plus serré et d'exiger davantage de redevances reliées aux différents projets consentis. Le Plan Nord proposé par le gouvernement du Québec est encore un bel exemple de non-réussite. Le gouvernement focalise seulement sur le monétaire et les redevances vont être des «peanuts». Pourquoi ne pas au moins aller prendre exemple dans des pays où il y a un certain degré de réussite comme la Norvège qui, elle, grâce aux redevances demandées, a payé sa dette et créé un fonds des générations futures d'au-delà de 400 milliards de dollars et celui-ci devrait atteindre $\pm$ 900 milliards de dollars à la fin 2016.

Notre rôle en tant que syndicat dans le contexte actuel du marché de l'aluminium, est de conserver les activités directement liées à la recette telle que l'électrolyse, la coulée, les anodes, les métiers et autres. Ce n'est pas une mince tâche de se battre pour un plancher d'emploi et la question de la sous-traitance qui vient impacter les emplois sur le procédé. La sous-traitance est très dure à vivre pour tout le monde et c'est un très gros morceau à surveiller quotidiennement. La notion de plancher d'emploi se doit d'être négociée par les différents paliers gouvernementaux dans les ententes. Pour ce qui est des ententes secrètes, il y en a toujours eues et il y en aura toujours. Il faut seulement que les gouvernements mettent leurs pieds à terre comme il le faut. Malgré toutes les difficultés rencontrées et le contexte économique défavorable, nous avons réussi à faire atterrir des investissements majeurs pour le Complexe Jonquière (possibilité de 3.5 milliards de dollars) et vous pouvez tous en prendre le crédit.

Même de rien, avec les 85 prochaines nouvelles embauches prévues, nous serons rendus au-delà de 300 nouveaux employés (Alcan). La modernisation et les changements organisationnels seront toujours très difficiles à contrer. Un genre de solution qui pourrait être élaborée serait qu'avec l'aide du gouvernement qui vient rattacher, via les ententes, les jobs aux différents avantages consentis et les syndicats qui travaillent afin d'obtenir le plus possible avec une garantie d'emploi, la compagnie est obligée de créer l'équivalent du nombre de jobs touchés par la modernisation ou changements organisationnels. Donc, à titre d'exemple, un nouvel équipement fait qu'il y aura 20 jobs de moins suite à son installation, personne ne perd son job (attrition, garantie d'emploi) et la compagnie se doit de créer 20 jobs dans la région, etc. Après tout, ne sommes-nous pas la vallée de l'aluminium?

En ce qui concerne le conflit à Alma, même si tous les syndicats appuyaient moralement et financièrement pour qu'il y ait règlement, il faudrait que les parties se rassoient afin de négocier. C'est à elles seules de trouver des balises dans lesquelles ils pourront trouver leur juste part. Par contre, une position inquiétante a été prise par Rio Tinto Alcan: est-ce que nous sommes rendus avec la notion, pas de contrat, pas de travail (no contract, no work)?

Depuis 1995, nous avons négocié bien au-delà des dates d'échéance sans subir de fermetures; cela est inacceptable!

Syndicalement vôtre,

Alain Gagnon, président



Section Laterrière

Vos représentants sont importants dans votre milieu de travail. Ils sont là pour vous écouter, vous permettre de régler des litiges, appliquer la convention collective de travail, ils sont pour vous des alliés indispensables.

Soyez respectueux envers ces gens qui ont décidé de s'impliquer activement dans leur syndicat. Voici votre équipe de représentants syndicaux:

Secteur électrolyse

André Desmeules, (V.P.), Pascal Girard, Jean-François Larouche, Robert Girard, Ken Tremblay et Sébastien Tremblay.

Secteur coulée

Geneviève Laberge (V.P.), Mario Simard, Mike Leduc et Carol Audet (comité de surveillance).

Secteur entretien-services

Martin Décoste (V.P.), Daniel Côté, Michel Dumont, Jean-Éric Tremblay, Patrick Murray (représentant sous-traitance) et Clément Charron (services).

Secteur bureau

Pierre Aubé (V.P.), Daniel Harvey et Jacques Lapointe.

Représentant en prévention: Donat Pearson

Officier senior: Guylain Filiatrault

Président: Jacques Gagné

La loi, c'est la loi!

Avant de débiter, j'aimerais profiter du moment pour remercier tous ceux et celles qui ont voté pour moi comme nouveau coordonnateur en santé-sécurité du travail. Merci beaucoup. Je voudrais également dire merci à M. Bruno Tremblay pour son bon travail des dernières années ainsi que son implication envers les travailleurs et les travailleuses.

La loi, c'est la loi!

Article 51 (Obligation de l'employeur)

Selon la loi sur la santé et la sécurité du travailleur, l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé, assurer la sécurité et l'intégrité physique du travailleur.

Il doit notamment:

Point 5: Utiliser les méthodes et techniques visant à identifier, contrôler et diminuer les risques pouvant affecter la santé et la sécurité du travailleur.

Article 49 (Obligation du travailleur)

Le travailleur doit:

Point 5: Participer à l'identification et à l'élimination des risques d'accident du travail et de maladies professionnelles sur les lieux du travail.

Donc, l'employeur nous fournit certains outils afin de nous aider à identifier les dangers liés à nos tâches respectives. Exemple: PAR 5, pause SSE, IP Lean.

Alors, le travailleur peut se servir de ces outils fournis par l'employeur pour identifier et éliminer les risques reliés à la tâche pour travailler en toute sécurité. Le but d'un travailleur est de rentrer chez soi avec tous ses membres pour pouvoir profiter de la vie et demeurer en santé.

P.- S. — Ne pas oublier, si vous avez un doute avant d'exécuter un travail, prenez le temps d'examiner la situation pour l'éliminer.



Janic Duchesne
Coordonnateur en santé-sécurité du SNEAA

Santé-sécurité

Énergie zéro

L'énergie zéro est un point crucial lors de travaux sur des équipements mécaniques, de production ou lors d'arrêts majeurs, il faut toujours se rappeler que la notion de sécurité appartient à tous et chacun. Plusieurs outils vous sont fournis, ex.: PAR 5, FISES, fiches d'espace clos. Pour s'assurer d'une bonne sécurité envers vous et vos confrères de travail, lorsque le premier doute s'installe, prenez du recul et posez-vous la question: suis-je en sécurité? OUI, je continue et NON, je prends un temps d'arrêt avec mes confrères de travail. Prenez le soin de bien évaluer votre tâche et bon travail.

La vie est trop courte et trop belle pour ne pas la considérer.

Denis Lamoureux
Représentant à la prévention
Hydrate1, CEV et SDRB



La section bureau vous informe

Attention à nos utilisations des systèmes informatiques RTA et des sites de réseautage social

Au travail, nous utilisons des postes informatiques qui appartiennent à l'employeur et qui sont en réseau. N'importe quand, l'employeur peut en vérifier le contenu et l'utilisation que vous en faites. Il peut presque tout savoir: quand et ce que vous en faites. Rio Tinto a une équipe qui vérifie de façon aléatoire ses postes informatiques. Une mauvaise utilisation peut amener des conséquences disciplinaires, suspensions et même des congédiements autant par un contenu inapproprié et/ou une utilisation à des fins personnelles durant les heures de travail.

En ce qui a trait aux sites de réseautage social (Facebook, Twitter, etc.), il y a eu des décisions d'arbitrage qui confirment la possibilité pour l'employeur de prendre des mesures disciplinaires à l'égard d'employés qui font une utilisation inappropriée de ces sites. Qu'il s'agisse de harcèlement, de menaces, etc., l'employeur peut utiliser le contenu de ces sites contre l'employé. De même, une phrase qui vous semble anodine peut vous causer des problèmes. Le monde est petit. Donc, faites attention! Si on peut contrôler ce qu'on fait, on ne contrôle pas qui va voir ce qu'on fait!



Section bureau et CRDA
Louise Tremblay, présidente



Section entretien-services

En ce début d'année, les changements ne manquent pas. Que ce soit au niveau de la main-d'œuvre, les changements organisationnels ou nos premiers départs pour AP60.

Enfin, nous commençons à voir arriver dans notre section de nouveaux employés que ce soit de nouveaux mécaniciens en machinerie fixe (MMF) ou des 6 nouveaux employés électriciens du côté de l'usine Arvida. Ceux-ci iront remplacer nos électros qui partiront à la nouvelle usine AP60.

Également, le processus est bien amorcé pour nos premiers mécanos qui iront débiter le démarrage de la nouvelle aluminerie Arvida (AP60).

Bien sûr, les usines (Vaudreuil et Arvida) continuent leur pleine opération. C'est pourquoi votre section garde le cap sur la main-d'œuvre, car nous approchons du «Core business» dans plusieurs secteurs dans nos installations. Donc, nous sommes vigilants sur ce dossier.

Plusieurs gens de la famille entretien-services nous quittent cette année pour une retraite bien méritée. Merci et n'oublions pas que c'est grâce à ces travailleurs que nous avons obtenu du gain dans nos conventions collectives de travail.

Présentement, plusieurs d'entre vous ont pu constater que nous sommes venus vous voir dans vos milieux de travail pour échanger entre nous sur différents dossiers et les impacts sur les changements. Nous allons continuer dans les prochaines semaines pour les secteurs que nous n'avons pas encore visités. Ne vous inquiétez pas, on va passer, après, on recommence.

Jean Bergeron
Vice-président

Denis de Varennes
Officier senior

Section métal

Consœurs, Confrères,

Depuis janvier 2012, au moins 25 nouveaux employés ont pris place dans les salles de cuves et nous allons probablement encore en accueillir 80 autres d'ici la fin de l'année. Nous sommes très heureux et désirons leur souhaiter la bienvenue dans la section métal. Donc, consœurs et confrères, vous aurez à travailler avec eux et soyez vigilants pour que leur travail se passe en toute sécurité.

N'oubliez pas que les officiers de votre section sont toujours disponibles pour répondre à vos questions sur la convention collective.

Malgré les nombreux changements dans nos usines, restons positifs!

Rejean Savard, vice-président
Éric Gilbert, officier senior
Laval Fortin, officier senior



Couperiez-vous votre salaire de moitié?

Voici un exemple criant d'abus de pouvoir d'une entreprise et d'inaction d'un gouvernement.

L'histoire commence quand Caterpillar de London, Ontario a mis en lock-out ses 465 travailleurs du local 27 des TCA pour avoir demandé d'accepter une réduction de 50 % de leur salaire et avantages sociaux. Entre autres :

- Diminution de 50 % du taux horaire de 36 \$ à 18 \$/heure
- Élimination du régime de retraite à prestations déterminées
- Diminution entre 64 et 120 heures des vacances annuelles versus l'ancienneté
- Abolition de 4 congés fériés annuels
- Élimination de l'assurance collective pour les retraités
- Etc.

Donc, devant le refus des concessions, CAT a décrété un lock-out. Pas de contrat, pas de travail.

Le 3 février 2012, Caterpillar a soudainement décidé de fermer l'usine. Les gens étaient scandalisés, ils ont mis les 465 travailleurs du local 27 des TCA à la rue.

Pendant ce temps, le PDG de Caterpillar a reçu un salaire de 10 millions de dollars, mais Caterpillar affirme que ses travailleurs devraient couper leur salaire de moitié, sinon...



Section entretien-services
Denis de Varennes, officier senior



L'expérience syndicale

Participez au CEP 2012

et vivez l'une des expériences les plus enrichissantes de votre vie!

Pour plus de renseignements sur les cours du CEP des TCA, visitez la section Éducation du site Web des
TCA : www.tca.qc.ca

ou renseignez-vous auprès de votre section locale

Comité de formation SNEAA, s.l. 1937

Le SNEAA est fier de rendre un *hommage* bien mérité à ses *retraités* et *retraitées*



18 mars 2012



Section Laterrière



Section métal



Section chimie et UTB



Section Bureau et CRDA



Section entretien –services

Combien coûte l'assurance médicaments des retraités?

Chaque employé syndiqué de Rio Tinto Alcan (RTA), lorsqu'il prend sa retraite, est obligé de souscrire à l'assurance médicaments Manuvie jusqu'à 65 ans sauf s'il peut utiliser l'assurance médicaments de sa conjointe. Cette assurance rembourse 68 % du coût des médicaments, le même pourcentage que la RAMQ (Régie de l'assurance médicament du Québec).

Le coût annuel de la RAMQ pour une protection familiale est de 1 126,00 \$ de prime et de 384,00 \$ de franchise pour un total de 1 510,00 \$ par année avec un maximum de 963,00 \$ par année, par personne (franchise + médicaments). Au-delà de ce montant, les médicaments sont gratuits.

Comparons maintenant ce qu'il en coûte avec Manuvie. Pour la protection familiale, la prime annuelle est de 2 271,00 \$ avec une franchise de 150,00 \$ pour un total de 2 421,00 \$. En plus de ce montant, vous devrez déboursier 32 % du prix de vos médicaments à la pharmacie.

Considérant que l'on ne paie probablement pas suffisamment pour le système de santé, le gouvernement du Québec nous gratifie en plus d'une cotisation au Fonds des services de santé (FSS) de 265,00 \$ (ligne 446 du rapport d'impôt) et d'une autre taxe indirecte, la contribution santé de 200,00 \$ (ligne 448).

Si nous additionnons tous ces montants, nous en arrivons au montant de 2 886,00 \$ pour une protection familiale Manuvie (240,00\$/mois + 32 % du prix des médicaments). Je considère ce montant très onéreux en comparaison de celui de la RAMQ.

Mais pourquoi en sommes-nous arrivés à payer aussi cher pour cette assurance? La réponse réside peut-être dans le fait que la compagnie a réduit progressivement ses subventions sur les primes d'assurance médicaments que nous payons.

- Pour les retraités avant 2002, l'employeur paie 50 % du coût du régime de base
- Pour les retraités de 2002 à 2004, l'employeur paie 40 %
- Pour les retraités de 2004 à 2007, l'employeur paie 30 %
- Pour les retraités d'après le 1^{er} janvier 2008, l'employeur ne paie plus que 16,6 %



Donc, nous constatons que le pourcentage de la prime payé par l'employeur a connu une tangente décroissante; ce qui a influé sur les primes que doivent désormais payer les retraités.

Nous sommes à l'aube de 2014, une année charnière où sera négocié le fonds de pension RAPA. Ce sera aussi une occasion privilégiée pour revoir à la hausse le pourcentage de la prime payée par la compagnie afin d'améliorer concrètement le revenu des retraités.

Régis Pilote, comité des retraités

Cours de retraite

Ceux et celles qui sont intéressés à suivre le cours de préparation à la retraite, «**Ma retraite...Ma vie**» sont priés de s'inscrire:

Pour l'usine Laterrière et le Complexe Jonquière: M. Guy Thériault à 678-1600, poste 1814

Pour l'usine Vaudreuil: Mme Sonia Trudel à 699-2111, poste 4553

Le lock-out d'Alma concerne tout le monde



Pourquoi le conflit d'Alma interpelle directement tous les travailleurs et travailleuses?

Dans un premier temps, comme vous le savez tous et toutes, RTA a décrété le 30 décembre 2011, un lock-out à son aluminerie d'Alma, mettant ainsi plus de 750 salariés(es) sur le pavé.

Dommages collatéraux

Ce lock-out sauvage touche directement les TCA-Québec; outre le fait que la majorité de nos unités syndicales ont le même employeur, soit Rio Tinto Alcan, il ne faut pas oublier que la majorité des 3 500 membres des TCA-Québec au Saguenay Lac St-Jean sont en lien avec RTA.

N'en déplaise à personne, quand RTA tousse, toute la région risque d'être malade, très malade. Le lock-out d'Alma est un conflit régional qui nous touche directement.

Conflit très médiatisé

Lorsque RTA a décrété un lock-out à Alma, le boom médiatique au Lac, incluant le Saguenay, a été instantané. La plus grosse aluminerie régionale (+400 000/TM) et sa position sur l'Échiquier mondial fait en sorte de monopoliser les médias régionaux et ce, presque à plein temps.

Quand on connaît et qu'on suit l'actualité régionale, on comprend encore mieux pourquoi ce conflit amène un tsunami intarissable d'articles, de reportages, de sondages et surtout de déclarations à l'emporte-pièce.

De plus, l'avènement des médias sociaux confirme à tous les niveaux, l'importance indissociable de ce moyen de communication, autant avec les salariés(es) directement touchés par ce conflit, qu'envers la population en général.

David contre Goliath? Pas certain...

S'il y a un secteur où RTA semble à l'aise, ce serait bien celui des médias. Avec toute l'armada en communications que possède le «Manoir», RTA devrait se sentir comme un poisson dans l'eau.

Et les canons médiatiques RTA tonnent ces temps-ci; tout y passe.

- Reportages hebdomadaires;
- Entrevues télévisées, radio, journaux;
- Site Web, FaceBook, You Tube;
- Dépliants à tous les résidents du Saguenay Lac St-Jean;
- Etc.

Et en plus des appuis traditionnels, des chambres de commerce, de l'institut économique de Montréal, de certains ministres du gouvernement libéral, et jusqu'au conseil municipal, etc.

Ne pas oublier surtout, tous les sondeurs régionaux qui, par leurs rituelles questions, tentent de définir les enjeux:

- Les travailleurs sont-ils trop gâtés?
- RTA a-t-il trop d'avantages?
- Qui va gagner; RTA ou le syndicat?
- Etc.

Qui sortira gagnant?

Le syndicat d'Alma, et ce, pour trois raisons:

Premièrement

Le défi est de taille, mais grâce à ce conflit, le syndicat d'Alma a réussi à déboulonner peu à peu «la statue» de bon citoyen corporatif de Rio Tinto Alcan. Par contre, pas facile de parler contre RTA, principalement pour ce bon payeur de taxes, qui amène beaucoup d'eau au moulin (\$\$\$), autant à nos différentes municipalités qu'aux redevances énergétiques provinciales, en passant par les subventions aux universités, spectacles et œuvres de charité, etc.

La population du Saguenay Lac St-Jean prend de plus en plus conscience que Rio Tinto Alcan est chez nous, non pas parce que nous sommes de bons travailleurs et travailleuses, mais parce que nous avons des ressources naturelles qui s'avèrent très payantes. Et le lock-out à l'usine d'Alma relance le débat sur l'équité d'utilisation des ressources naturelles qui fatiguent et énervent passablement RTA.

Deuxièmement

Le conflit à l'usine d'Alma a fait remettre en place les valeurs de base du mouvement syndical, soit le vrai sens du mot solidarité, qui somme toute, est bien plus que de chanter «so, so, so» à toutes sauces...

Pour les TCA-Québec au Saguenay Lac St-Jean, nous avons pris soin de laisser à chaque unité syndicale, son rythme d'implication et de support à ce conflit, que ce soit par:

- Prêt de \$1 million sans intérêt;
- Dons en argent;
- Support aux manifestations;
- Articles de journaux;
- Etc.

Les confrères, consœurs TCA de Kitimat ont également emboîté le pas en débloquent une importante somme d'argent, en support aux lockoutés d'Alma.

Le point culminant de ces gestes de solidarité se tiendra par un grand rassemblement à Alma le samedi 31 mars prochain. Les membres des TCA de tout le Québec seront invités à participer à cette manifestation. Les détails seront communiqués au cours des prochains jours.

Troisièmement

En décrétant le lock-out le 30 décembre dernier, Rio Tinto Alcan est venu changer complètement le type de négociations. Depuis plus de 30 ans, vos représentants syndicaux ont toujours négocié dans un esprit de règlement, sans tenir compte de l'échéance des conventions collectives de travail. D'ailleurs, à cet effet, nous avons eu de nombreux dépassements de négociations (10 mois, 14 mois, 16 mois, etc.).

La mise en place par RTA d'un concept de «pas de contrat/pas de travail», oblige les dirigeants syndicaux à sortir des sentiers battus et de faire face ensemble à ces nouveaux défis.

Conclusion

Pour toutes ces raisons, je réitère que les consœurs, confrères Métallos de la section locale 9490 de RTA-Alma, sortiront très largement gagnants de ce lock-out sauvage de Rio Tinto Alcan.

Rio Tinto Alcan ou toute autre multinationale en devenir sera toujours insatiable au sein du monde capitalisme dans lequel nous vivons. Seul le rendement aux actionnaires prime.

Peu importe le résultat, des gains dans cette négociation, le principal objectif a été atteint, soit d'avoir créé une solidarité syndicale régionale que RTA ne pourra jamais nous enlever. C'est à nous de savoir la conserver et surtout de s'en servir habilement, dans l'intérêt de notre région.

Solidairement,

Denis Lepage
Directeur régional des TCA-Québec
Saguenay Lac St-Jean

The logo for TCA Québec features the letters 'TCA' in a large, bold, blue serif font. Below 'TCA' is a horizontal line, and underneath that line, the word 'QUÉBEC' is written in a smaller, blue, serif font.

Section chimie

NOUVELLES EMBAUCHES À VAUDREUIL

Après avoir connu nos dernières embauches à Vaudreuil en 1998, voici que nous assistons depuis 2010 à une nouvelle période.

Trente et un embauches ont été effectuées depuis 2010 à l'opération, et ceci, grâce à tous vos efforts pour maintenir une production et une qualité qui envie l'industrie de l'alumine.

Section chimie,



Carl Dallaire
Vice-président



Daniel Nepton
Officier senior

Capsule 75 ième anniversaire SNEAA

Des jobs de bras



Pendant l'hiver 1950
Déchargement de la bauxite



Été 1945
Dans l'allée du diable



La soupe Bayer en 1960

NOUVEAU SUR LE SITE INTERNET DU SNEAA

Dans la section «Nouvelles et Communiqués», nous disposerons, au début du mois d'avril 2012, d'une sous-section : Fête des retraités – À vendre – Communiqués.

Daniel Nepton
Administrateur du site Internet

COMMUNIQUÉ AUX ASSURÉS DU RÉGIME D'ASSURANCE GROUPE (RAG) DU SYNDICAT NATIONAL DES EMPLOYÉS(ES) DE L'ALUMINIUM D'ARVIDA (SNEAA)

OBJET : Assurance collective/couverture assurance voyage

Madame, Monsieur,

Votre régime d'assurance groupe prévoit une couverture d'assurance voyage pour vous et votre famille (si vous êtes couverts en assurance santé-médicaments).

Votre assurance voyage s'applique à l'extérieur du Canada. La durée d'un séjour doit être inférieure à 180 jours consécutifs, 1 000 000\$ viager par personne, et sans aucune condition ou maladie préexistante.

Une assurance annulation est incluse jusqu'à un maximum de 1500.\$ par personne assurée lorsque le voyage doit être annulé à cause d'une situation d'urgence.

Pour faciliter le traitement d'une réclamation en cas d'urgence, vous devez communiquer immédiatement avec l'assistance voyage pour être référé dans un hôpital ou chez un médecin à l'étranger. Certaines problématiques lors de réclamations peuvent arriver si vous omettez d'appeler immédiatement lorsque survient l'urgence à l'étranger ou si quelqu'un d'autre appelle pour vous à partir du Québec.

Il est important de composer en premier lieu le numéro de l'opérateur du pays ou de la ville – exemple : De l'Afrique du Sud vers le Canada : 00 + 1 + numéro du correspondant sans le 0 initial. Pour plus d'information, voir l'adresse internet : <http://countrycode.org/>

Pour des dépenses médicales mineures encourues (médicaments, rayons X, etc.), ou consultation avec un médecin de votre hôtel :

Veillez conserver vos reçus. À votre retour, vous devrez les soumettre avec un formulaire de réclamation disponible au bureau du RAG.

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires **avant de partir en voyage**, vous pouvez communiquer avec le bureau de Montréal au 1-800-548-8130, en mentionnant le numéro de contrat inscrit sur la carte : SNEAA / SRG 9024539



Bourses d'études TCA-Québec

BOURSES COMMÉMORATIVES CLAUDE DUCHARME

Les deux bourses commémoratives CLAUDE DUCHARME sont de deux mille cinq cents dollars (2 500 \$) chacune. Il s'agit de bourses d'entrée pour étudiants étudiantes inscrits en première année d'études supérieures dans une institution canadienne

Les formulaires sont disponibles au SNEAA ou sur le site TCA-Québec :

http://www.tca.qc.ca/conseil_quebecois_bourses-etudes.php



LE CONSEIL D'ANNIE

Petit à petit, l'oiseau améliore son nid pour le plus grand profit de tous ceux et celles qui y font leur vie. — inconnu

Vous rêvez de rénovation. C'est maintenant le moment de passer à l'action. En vous proposant des solutions de financement adaptées, Desjardins met tout en place pour vous aider à concrétiser vos rêves : l'Option Multiprojets, la marge de crédit personnelle, le prêt personnel Desjardins.

SIÈGE SOCIAL JONQUIÈRE 1936, boul. Mellon 418 548-4683	CENTRE DE SERVICES JONQUIÈRE 3690, rue Cabot 418 548-4683	CENTRE DE SERVICES D'ALMA 410, Collard Ouest 418 668-3341
---	--	--



Desjardins
Caisse d'économie
de la Métallurgie et des
Produits forestiers (SLSJ)

Coopérer pour créer l'avenir

Emploi étudiant



La Caisse d'économie de la Métallurgie et des Produits forestiers (Saguenay- Lac St-Jean) est à la recherche d'étudiants dynamiques désirant travailler pour la période estivale pour occuper la fonction de caissier occasionnel. La Caisse possède 3 centres de services répartis sur le territoire du Saguenay- Lac-St-Jean (Jonquière et Alma) et compte 35 employés. Les personnes intéressées peuvent envoyer leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

A/S Marie-Eve Gagnon
1936, boul. Mellon
CP 1097
Jonquière Qc
G7S 4K7
ou par courriel : marie-eve.gagnon@desjardins.com



Le SNEAA s'apprête
à célébrer ses 75 ans



Section locale 1937

Venez fêter avec nous



Surveillez nos activités
Les 15 et 16 juin 2012